



**HAL**  
open science

## Middle class and Labour Market: some complementary analysis

Pierre Courtioux

► **To cite this version:**

Pierre Courtioux. Middle class and Labour Market: some complementary analysis. 2023. hal-04258620

**HAL Id: hal-04258620**

**<https://hal.science/hal-04258620>**

Preprint submitted on 25 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Classes moyennes et marché du travail : quelques analyses complémentaires

**Pierre Courtioux**

Paris School of Business et Centre d'Economie de la Sorbonne

## 1-Introduction

L'objectif de cette note est de compléter les résultats présentés dans le chapitre « Ce que le marché du travail fait aux classes moyennes » (Courtioux, 2023), paru dans l'ouvrage collectif *Que sait-t-on du travail ?*. Les compléments proposés ici concernent le cas français et sont de nature plus technique : ils visent tout d'abord à favoriser la reproductibilité des résultats en pointant plus explicitement les méthodes et les données utilisées. Ils visent également à proposer un ensemble plus complet de statistiques relativement homogènes, utilisables pour poursuivre la recherche et le suivi de l'évolution des liens entre classes moyennes de revenus et marché du travail. En effet, les données permettant d'éclairer les liens entre classes de revenus et marché du travail ont été relativement peu exploitées dans ce sens.

Dans ce travail, nous utilisons les Enquêtes Revenus Fiscaux (Insee), remplacées à partir de 2006 par les Enquêtes Revenus Fiscaux et Sociaux (Insee), réalisées tous les ans et mises à disposition des chercheurs par PROGEDO<sup>1</sup>. Ces enquêtes sont principalement composées d'une enquête « ménage » (l'enquête Emploi de l'Insee) appariée avec la ou les déclarations fiscales des individus qui composent le ménage. Elles ont l'avantage de coupler une information de grande qualité sur les revenus<sup>2</sup> et une information de grande qualité sur la situation vis-à-vis du marché du travail<sup>3</sup>. On notera cependant que ces informations ne relèvent pas exactement de la même période de collecte : les revenus portent sur l'ensemble de l'année civile, tandis que la plupart des questions posées sur l'emploi et le marché du travail, correspondent à une semaine

---

<sup>1</sup> On notera que pour favoriser la comparaison internationale Courtioux et al. (2020) utilisent les données EU-SILC (Eurostat) dont la version française, l'enquête Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie (Insee) est également distribuée par PROGEDO - cf. également Garnero et Guillauneuf (2022).

<sup>2</sup> Ces données sont par exemple utilisées pour calculer les taux de pauvreté monétaire « officiels » ou le niveau des inégalités (Insee, 2022, p. 158-159)

<sup>3</sup> La source enquête Emploi permet notamment de calculer le taux de chômage français « officiel » au sens du BIT.

de référence. Un individu peut donc être au chômage (au sens de l'enquête Emploi) et avoir des revenus durant l'année civile provenant à la fois d'une activité (salaires et revenus d'indépendant) et d'une situation d'absence d'activité (allocation chômage, RSA, pension de retraite, etc.), notamment s'il a effectué des transitions entre différentes situations d'emploi et de non-emploi (inactivité ou chômage) durant l'année civile. Néanmoins, ces différences entre les périodes de référence de collecte des deux sources (enquête Emploi, déclarations fiscales) ne nous semblent pas poser de problème particulier : le lien entre le niveau et la provenance des revenus d'un individu pour une année donnée et la probabilité de l'observer dans une situation particulière (emploi, chômage, type de contrat, etc.) durant la période de collecte des informations de l'enquête Emploi, n'a pas de raison d'être biaisé.

On notera également que les chiffres présentés ici pour l'année 2020 le sont de manière indicative et doivent être interprétés avec prudence car la collecte des données s'est révélée compliquée du fait de la crise sanitaire (Garnero et Guillaneuf, 2022).

En cohérence avec le projet de comparaison internationale coordonné par le BIT (Vaughan-Whitehead, 2016), nos analyses privilégient une approche en termes de revenus pour identifier les classes moyennes. Les choix méthodologiques sont portés par deux impératifs :

- 1) s'inscrire dans le débat américain et international existant depuis les années 1980 sur le rétrécissement des classes moyennes (*shrinking middle class*) et donc ne pas déterminer *a priori* la taille de la classe moyenne (contrairement à ce que pourrait proposer une approche se centrant par exemple sur les individus appartenant au 3<sup>ème</sup> quintile de revenu qui par définition représentent *toujours* les 20% centraux, c'est-à-dire les individus au milieu de la distribution des revenus),
- 2) être cohérent avec les indicateurs d'inégalité de revenus utilisés pour la coordination des politiques sociales au niveau européen (notamment l'indicateur de risque de pauvreté monétaire).

Dans ce cadre, la section 2 précise les définitions retenues et présente les indicateurs qu'il est possible de calculer sur la part de la classe moyenne dans la population, celle de ses différentes composantes et leur évolution au cours du temps. Sur la base de la profession et catégorie professionnelle (PCS) des individus en emploi, la section 3 propose une analyse du lien entre les « professions moyennes » (artisans, commerçants et professions intermédiaires<sup>4</sup>) et classes moyennes de revenus. La section 4 détaille les caractéristiques des emplois occupés (contrats à durée déterminée, travail à temps partiel et temps partiel

---

<sup>4</sup> On retrouve une définition des classes moyennes basée sur la PCS, par exemple dans Goux et Maurin (2012).

contraint) selon leur classe de revenu pour les individus en emploi. La section 5 précise la répartition géographique des classes de revenus selon la taille de l'unité urbaine. La section 6 liste les références bibliographiques. La section 7 reprend une série de tableaux annexes.

## **2- Classes moyennes de revenu : définitions et évolution des tailles de classes**

En cohérence avec Vaughan-Whitehead (2016), les personnes dont le niveau de vie est compris entre 60% et 200% du niveau de vie médian appartiennent aux classes moyennes dans un sens large. Au sein des classes moyennes, nous distinguons différents sous-groupes :

- la « classe moyenne plus aisée » (*upper-middle class*), dont le niveau de vie est compris entre 120% et 200% de la médiane,
- la « classe moyenne centrale » (*core-middle class*), dont le niveau de vie est compris entre 80% et 120% de la médiane,
- la « classe moyenne moins aisée » (*lower-middle class*), dont le niveau de vie est compris entre 60% et 80% de la médiane.

Le niveau de vie est calculé au niveau du ménage en appliquant au revenu de référence l'échelle d'équivalence « OCDE-Insee modifiée » : le premier adulte compte pour une unité de consommation, chaque personne supplémentaire de 14 ans ou plus compte pour 0,5 et chaque personne de moins de 14 ans pour 0,3. Par convention, le niveau de vie d'un ménage est affecté à tous les individus qui le composent : la médiane des niveaux de vie est alors calculée sur cette population d'individus.

La méthode choisie est cohérente avec celle utilisée au niveau de l'Union Européenne pour mesurer le risque de pauvreté monétaire : nous retenons le revenu disponible comme variable de référence pour calculer le niveau de vie et notre champ inclut l'ensemble des ménages. L'avantage d'une telle définition des classes moyennes est de fournir un découpage en groupes de revenus qui couvre l'ensemble de la population, tout en restant compatible avec la définition standard de la pauvreté monétaire. En effet, la part d'individus avec un niveau de vie inférieur à 60% de la médiane correspond bien aux individus « pauvres » selon cette

définition ; les individus ayant un niveau de vie supérieur à 200% de la médiane sont considérés comme appartenant aux « classes aisées » (*well-off*)<sup>5</sup>.

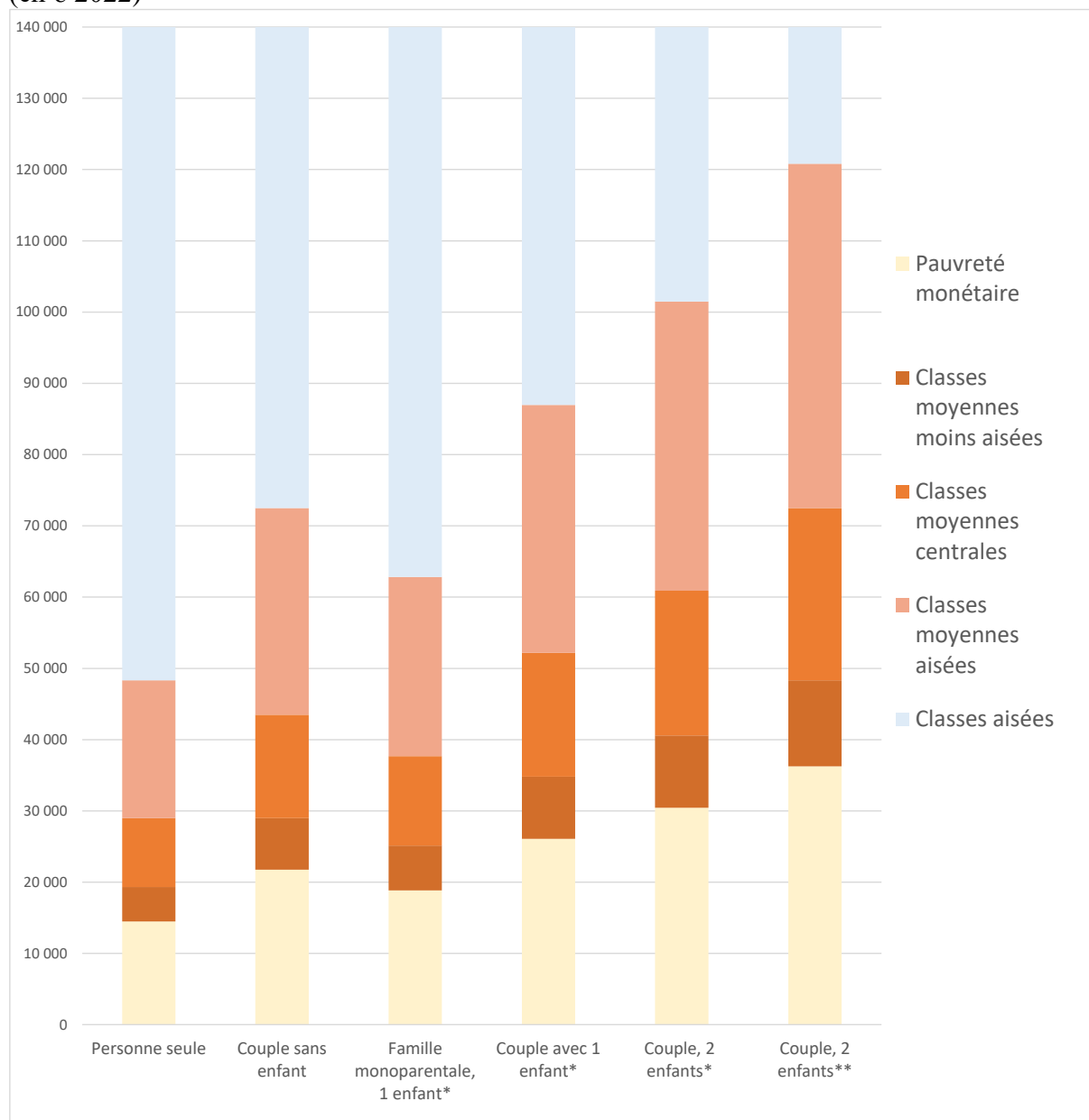
Pour mieux se représenter le lien entre niveau de vie et classe de revenus, nos analyses (Courtioux, 2023) partent de la médiane des niveaux de vie de 2019 (Insee, 2022) à laquelle nous appliquons l'inflation, obtenant ainsi la valeur de 24 161 € pour 2022. Sur cette base, une personne vivant seule appartient à la classe moyenne quand elle gagne entre 14 497 € et 48 322 € nets. Comme expliqué précédemment le lien entre niveau de vie et revenu dépend de la taille du ménage. La Figure 1 reprend différentes configurations familiales et précise le revenu disponible nécessaire pour appartenir à différentes classes de revenus<sup>6</sup>. Pour une personne seule, il faut un revenu disponible supérieur à 14 497 € pour appartenir aux classes moyennes (soit environ 0,9 fois le Smic annuel net à temps plein) ; pour un couple avec deux enfants de plus de 14 ans, il faut 36 242 € de revenus disponible (soit environ 2,2 fois le Smic annuel net à temps plein). On notera qu'une personne seule avec un revenu disponible supérieur à 48 322 € (soit environ 3 fois le Smic annuel net à temps plein) n'appartient pas aux classes moyennes, et que pour un couple avec deux enfants de plus de 14 ans ce seuil se fixe à 120 805 € (soit environ 7,4 fois le Smic).

---

<sup>5</sup> Selon la définition retenue par Atkinson et Brandolini (2011).

<sup>6</sup> Voir également en annexe Tableau A1.

**Figure 1.** Revenu disponible et classes de revenu du ménage, selon la configuration familiale (en € 2022)



*Lecture :* Pour appartenir aux classes moyennes (classes moyennes aisées, centrales ou moins aisées) un couple avec 2 enfants\*\* doit avoir un revenu disponible compris entre 36 242 € et 120 805 €.

*Note :* (\*) enfant de moins de 14 ans, (\*\*) enfant de plus de 14 ans.

*Sources :* Insee (2022), Indice des prix à la consommation (Insee.fr) – Calculs de l’auteur.

Dans le cadre du débat sur le rétrécissement des classes moyennes (*shrinking middle class*), il est important d’évaluer l’évolution de la taille relative des classes moyennes de revenus en termes de nombre d’individus, notamment comparé aux personnes appartenant à des ménages pauvres et aux individus aisés. Le Tableau 1 montre que la part des classes moyennes dans leur ensemble est restée relativement stable depuis 1996, ce qui a conduit plusieurs études à conclure à une relative résilience des classes moyennes françaises (Courtioux et Erhel, 2016 ;

Vaughan-Whitehead 2016). On notera que la situation en 2020 semble légèrement différente de la période 2014-2019 avec une légère hausse de la part des classes moyennes, mais il est difficile de trancher entre l’amorce d’un changement de tendance et une situation particulière de l’année 2020 liée à la pandémie de COVID-19 et aux mesures qui l’ont accompagnée (confinements, etc.).

**Tableau 1.** Part des différentes classes de revenu selon les années (en %)

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Classes aisées	14,5	13,4	13,4	14,3	14,1	14,2	14,0	14,1	14,8	14,6	13,9
Classes moyennes	77,5	78,1	78,4	76,9	78,2	78,0	78,3	78,2	77,5	78,1	79,4
<i>Classes moyennes aisées</i>	16,8	17,6	17,4	17,1	16,6	17,0	16,8	16,8	16,6	16,2	16,5
<i>Classes moyennes centrales</i>	34,2	34,6	35,2	34,3	35,6	35,3	35,5	35,1	35,0	35,8	36,1
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	26,5	25,9	25,8	25,5	26,1	25,7	26,1	26,2	25,8	26,0	26,7
Ménages pauvres	8,0	8,5	8,2	8,8	7,7	7,8	7,7	7,7	7,8	7,4	6,7

*Lecture* : 26% des individus appartiennent aux classes moyennes aisées en 2019.

*Champ* : ensemble des individus.

*Sources* : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l’auteur.

### 3- Les professions des classes moyennes

Dans cette section, nous relierons les professions des personnes en emploi et les classes de revenus auxquelles elles appartiennent, en particulier pour tester les liens entre classes moyennes de revenus et professions et catégories socio-professionnelles (PCS) généralement considérées comme typiques des classes moyennes<sup>7</sup>. En effet, il est possible de définir a priori les classes moyennes selon leurs professions et catégories socio-professionnelles (PCS)<sup>8</sup>, c’est ce que font Goux et Maurin (2012) en considérant que la classe moyenne est composée des indépendants (artisans et commerçant) et des professions intermédiaires. Cette approche qui se centre sur les individus et leur profession ne prend pas en compte la variété de la composition des ménages à laquelle ces individus appartiennent. Dans l’approche par les revenus qui est retenue ici, les individus ayant des « PCS moyennes » (c’est-à-dire les individus ayant des professions utilisées par Goux et Maurin (2012) pour définir les classes moyennes), sont

<sup>7</sup> De ce point de vue, nous complétons les résultats présentés pour 2011 dans Courtioux (2023, Tableau 1, p.58)

<sup>8</sup> Pour identifier la profession ci-après, nous utilisons les diverses modalités de la variable CSE (*Catégorie socioprofessionnelle pour les actifs, niveau détaillé*) – ERF (1996, 2001), ERFs (2007, 2011, 2014-2020). Le Tableau A2 en annexe, précise les regroupements opérés pour les tableaux ci-après.

répartis dans les différentes classes de revenus (Tableau 2a). En effet, par définition (cf. section 2), au-delà de la dimension PCS, une profession intermédiaire ou un artisan ou commerçant n'aura pas la même probabilité d'appartenir aux classes moyennes de revenu selon qu'elle a ou non des enfants à charge, un conjoint ; cette probabilité dépendra également de la PCS et des revenus de ce conjoint.

On remarque que les « professions moyennes » (Tableau 2a) sont très légèrement surreprésentées dans les classes moyennes de revenus (33,3% contre 32,3% pour l'ensemble de la population en emploi en 2019), mais qu'elles le sont nettement plus dans les classes moyennes aisées (37,8% en 2019). Cette surreprésentation des « professions moyennes » n'est pas portée par les artisans et commerçants (Tableau 2b) ; en effet elles représentent 4,9% des classes moyennes de revenus contre 6,1% pour l'ensemble de la population en emploi en 2019. On notera cependant qu'elles sont surreprésentées dans les classes moyennes moins aisées (7,7% en 2019). Les professions intermédiaires (Table 2c) sont surreprésentées dans les classes moyennes prises dans leur ensemble (28,4% contre 26,2% pour l'ensemble de la population en emploi en 2019). Quand on regarde dans le détail, elles sont surreprésentées dans les classes moyennes centrales (27,7%), mais surtout dans les classes moyennes aisées (33,5%).

Les résultats pour les autres PCS sont présentés dans les tableaux suivants. Les cadres (Table 2d) sont sous-représentés dans les classes moyennes prises dans leur ensemble (17% contre 20, 5% pour l'ensemble de la population en emploi en 2019), mais ils sont également surreprésentés dans les classes moyennes aisées (31,2%).

**Tableau 2a.** Part de Professions et catégories socio-professionnelles moyennes\* (en %)

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	28,8	28,0	30,4	31,4	32,5	32,2	32,7	32,0	32,4	32,3	33,1
Classes aisées	32,2	27,5	27,1	26,3	28,4	27,3	26,0	27,1	25,7	24,9	25,5
Classes moyennes	29,0	29,0	31,2	32,5	33,0	33,0	33,9	32,9	33,6	33,3	34,1
<i>Classes moyennes aisées</i>	37,4	38,1	39,2	38,7	38,5	37,8	39,8	38,4	38,9	37,8	37,9
<i>Classes moyennes centrales</i>	24,0	25,0	28,0	30,6	31,6	32,1	32,0	31,4	32,0	32,3	33,4
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	19,9	17,1	19,8	21,8	23,0	23,5	24,0	23,9	24,5	24,4	25,2
Ménages pauvres	23,3	18,5	26,0	28,1	31,4	29,6	28,9	28,3	29,1	30,8	31,6

*Lecture* : 24,4% des individus appartenant aux classes moyennes moins aisées sont des professions et catégories socio-professionnelles moyennes en 2019.

*Note* : (\*) artisans, commerçants et professions intermédiaires.

*Champ* : ensemble des individus en emploi au sens de l'enquête Emploi.

*Sources* : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.



**Tableau 2b. Part d'artisans et commerçants (en %)**

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	6,9	5,8	5,9	6,0	6,2	6,0	6,2	5,9	5,9	6,1	6,2
Classes aisées	9,5	7,8	8,3	6,8	6,3	6,7	7,2	7,3	6,5	6,5	6,7
Classes moyennes	5,7	5,1	5,0	4,9	4,8	4,8	5,1	4,7	4,8	4,9	5,2
<i>Classes moyennes aisées</i>	5,0	5,3	5,3	4,5	4,3	4,3	4,6	4,3	4,2	4,3	4,8
<i>Classes moyennes centrales</i>	5,1	4,6	4,1	4,6	4,4	4,4	4,5	4,3	4,2	4,5	4,8
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	9,1	5,8	6,6	7,1	7,6	7,2	8,1	7,0	7,8	7,7	7,5
Ménages pauvres	15,0	10,1	12,6	16,1	19,8	16,9	16,6	15,2	15,7	17,1	16,6

*Lecture* : 7,7% des individus appartenant aux classes moyennes moins aisées sont artisans ou commerçants en 2019.

*Champ* : ensemble des individus en emploi au sens de l'enquête Emploi.

*Sources* : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.

**Tableau 2d. Part de professions intermédiaires (en %)**

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	21,9	22,3	24,5	25,4	26,3	26,2	26,5	26,1	26,5	26,2	26,9
Classes aisées	22,7	19,7	18,7	19,4	22,0	20,6	18,8	19,8	19,2	18,3	18,8
Classes moyennes	23,3	24,0	26,2	27,5	28,2	28,2	28,8	28,2	28,8	28,4	28,9
<i>Classes moyennes aisées</i>	32,4	32,8	33,9	34,3	34,2	33,5	35,3	34,1	34,7	33,5	33,1
<i>Classes moyennes centrales</i>	18,9	20,4	23,9	25,9	27,2	27,8	27,6	27,1	27,8	27,7	28,6
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	10,8	11,3	13,2	14,7	15,4	16,3	15,9	16,9	16,7	16,7	17,8
Ménages pauvres	8,3	8,4	13,4	12,0	11,6	12,7	12,3	13,1	13,4	13,7	15,0

*Lecture* : 16,7% des individus appartenant aux classes moyennes moins aisées sont des professions intermédiaires en 2019.

*Champ* : ensemble des individus en emploi au sens de l'enquête Emploi.

*Sources* : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.

**Tableau 2d. Part des cadres (en %)**

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	14,3	15,8	16,6	18,9	18,1	18,5	19,0	19,4	19,6	20,5	21,3
Classes aisées	52,5	54,8	54,7	58,6	55,5	56,2	57,7	58,0	59,3	59,1	60,7
Classes moyennes	10,2	11,7	13,0	14,8	15,0	15,1	15,5	16,0	16,0	17,0	18,2
<i>Classes moyennes aisées</i>	19,2	22,4	24,9	27,5	28,2	28,2	28,9	29,6	29,0	31,2	33,2
<i>Classes moyennes centrales</i>	4,4	5,2	6,0	7,4	7,4	7,6	8,0	8,3	8,7	8,9	9,0
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	2,3	2,7	2,9	3,0	3,2	3,8	3,6	3,9	3,8	4,1	4,9
Ménages pauvres	4,2	3,5	4,8	6,7	5,9	6,5	6,4	7,2	7,0	7,7	7,8

*Lecture* : 4,1% des individus appartenant aux classes moyennes moins aisées sont cadres en 2019.

*Champ* : ensemble des individus en emploi au sens de l'enquête Emploi.

*Sources* : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.

On notera que les employés (Tableau 2e) sont surreprésentés dans la classe moyenne (28,4% contre 26, 2% pour l'ensemble de la population en emploi en 2019). Cependant, contrairement aux professions intermédiaires cette surreprésentation concerne plus particulièrement les classes moyennes centrales (33,1%) et surtout les classes moyennes moins aisées (39,5%).

Pour les ouvriers (Tableau 2f), le même type de répartition est observé : ils sont surreprésentés dans les classes moyennes (19,4% contre 18,2% de la population totale en emploi en 2019). Cette surreprésentation est plus importante pour les classes moyennes centrales (23,8% en 2019) mais concerne surtout les classes moyennes moins aisées (29,8%).

**Tableau 2e.** Part d'employés (en %)

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	28,7	29,1	29,1	27,7	27,7	27,4	26,5	26,8	26,4	26,3	25,1
Classes aisées	8,7	10,5	10,3	7,5	7,2	8,0	7,2	6,8	6,8	7,2	6,1
Classes moyennes	31,5	31,5	31,0	29,9	29,6	29,4	28,2	28,7	28,3	28,1	26,6
<i>Classes moyennes aisées</i>	26,5	24,8	22,8	20,4	20,2	21,1	18,4	18,9	18,4	18,2	16,8
<i>Classes moyennes centrales</i>	36,0	36,2	35,9	34,9	34,3	33,6	33,4	33,6	33,6	33,1	31,8
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	32,8	35,7	37,9	39,7	40,3	38,4	38,4	38,8	38,6	39,5	38,0
Ménages pauvres	27,3	29,9	33,9	33,3	31,5	31,3	32,2	32,3	32,0	31,2	31,5

*Lecture* : 39,5% des individus appartenant aux classes moyennes moins aisées sont employés en 2019.

*Champ* : ensemble des individus en emploi au sens de l'enquête Emploi.

*Sources* : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.

**Tableau 2f.** Part d'ouvriers (en %)

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	24,8	24,0	21,4	19,4	19,1	19,1	19,0	19,4	18,9	18,2	18,2
Classes aisées	1,9	2,3	2,0	2,1	2,4	2,7	3,1	2,7	2,5	2,8	2,1
Classes moyennes	26,9	25,6	23,1	21,1	20,6	20,5	20,5	20,8	20,3	19,5	19,4
<i>Classes moyennes aisées</i>	14,9	13,1	11,5	11,5	11,4	11,0	11,0	11,4	11,8	10,9	10,1
<i>Classes moyennes centrales</i>	33,4	31,6	28,8	25,7	25,2	24,8	24,9	25,3	24,2	23,8	24,4
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	41,1	40,7	36,4	32,8	31,1	32,2	31,6	31,1	30,6	29,8	29,9
Ménages pauvres	33,9	37,8	28,8	26,1	23,1	25,3	24,2	25,9	25,6	24,1	23,9

*Lecture* : 29,8% des individus appartenant aux classes moyennes moins aisées sont ouvriers en 2019.

*Champ* : ensemble des individus en emploi au sens de l'enquête Emploi.

*Sources* : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.

**Tableau 2g.** Part des Autres professions et catégories socio-professionnelles\* (en %)

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	3,4	3,1	2,5	2,5	2,3	2,4	2,4	2,2	2,1	2,1	1,9
Classes aisées	4,8	4,8	6,0	5,6	6,1	5,5	5,6	5,2	5,0	5,3	5,1
Classes moyennes	2,4	2,1	1,7	1,8	1,5	1,6	1,5	1,4	1,4	1,4	1,2
<i>Classes moyennes aisées</i>	2,0	1,7	1,6	1,9	1,5	1,6	1,5	1,5	1,6	1,3	1,4
<i>Classes moyennes centrales</i>	2,2	2,0	1,3	1,4	1,3	1,5	1,3	1,2	1,1	1,4	1,0
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	3,7	3,8	2,9	2,7	1,9	1,9	2,0	2,0	1,7	1,7	1,4
Ménages pauvres	10,9	10,3	6,5	5,8	7,1	6,6	7,9	5,8	5,7	5,6	4,9

*Lecture* : 1,7% des individus appartenant aux classes moyennes moins aisées vivent sont d'une Autre profession et catégorie socio-professionnelle\* en 2019.

*Note* : (\*) ne comprend pas les cadres, ni les artisans-commerçants, ni les professions intermédiaires, ni les employés, ni les ouvriers

*Champ* : ensemble des individus en emploi au sens de l'enquête Emploi.

*Sources* : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.

#### 4- Classes moyennes et types d'emplois

Dans cette section, nous analysons l'évolution des conditions de travail (parts des contrats à durée déterminée, part de travail à temps partiel et part de temps de travail à temps partiel involontaire) des différentes classes de revenus. Le complément<sup>9</sup> fourni ici précise l'évolution de manière plus détaillée : pour les contrats à durée déterminée<sup>10</sup> (Tableau 3a), le travail à temps partiel<sup>11</sup> (Tableau 3b) et le temps partiel involontaire<sup>12</sup> (Tableau 3c). Là encore, les changements de l'année 2020 doivent être interprétés avec prudence, car il est difficile de savoir s'il s'agit d'inflexions de trajectoires ou d'un « moment particulier » lié à la pandémie (confinements, etc.).

Néanmoins, il apparaît que sur toute la période, les personnes en emploi appartenant aux classes moyennes moins aisées sont plus souvent en CDD (13% contre 8% pour l'ensemble des

<sup>9</sup> De ce point de vue, nous complétons les résultats présentés pour 1996,2011 et 2019 dans Courtioux (2023, Tableau 2, p.58)

<sup>10</sup> Pour identifier les CDD nous utilisons la modalité '23' (« CDD (hors Etat et collectivité locale) ») de la variable STATUT (*Statut détaillé*) pour les années 1996 et 2001 ; nous utilisons la modalité 2 (« Contrat à durée déterminée autre que saisonnier ») de la variable CONTRA (*Type de contrat de travail, pour les salariés du privé, d'une entreprise publique, d'un particulier et pour les contractuels du public*) pour les années 2011 à 2020 – ERF (1996, 2001), ERF (2007, 2011, 2014-2020).

<sup>11</sup> Pour identifier le travail à temps partiel, nous utilisons la variable TPP (*Nature du temps de travail dans l'emploi principale*) – cf. 2020 – ERF (1996, 2001), ERF (2007, 2011, 2014-2020).

<sup>12</sup> On notera l'existence de ruptures de séries : la collecte des données ayant changé au cours du temps. Pour identifier le temps partiel involontaire, nous utilisons : la modalité 1 (« la personne souhaite travailler à temps plein ») de la variable STPL (*Souhait de travailler davantage pour les personnes à temps partiel*) pour les années 1996 et 2001, la modalité 3 (« n'a pas trouvé d'emploi à temps plein ») de la variable RAISTP (*Raison du travail à temps partiel*) pour les années 2007 et 2011, la modalité 1 (« pas de possibilité de travailler davantage avec emploi actuel ») de la variable RAISTP (*Raison du travail à temps partiel*) pour les années 2014 à 2020 – ERF (1996, 2001), ERF (2007, 2011, 2014-2020).

personnes en emploi en 2014-Tableau 3a), plus souvent en temps partiel () et plus souvent en temps partiel involontaire (26,7% contre 17,4% pour l'ensemble des personnes en emploi en 2014-Tableau 3b) et plus souvent en temps partiel involontaire (15,1% contre 6,9% pour l'ensemble des personnes en emploi en 2014-Tableau 3c).

**Tableau 3a.** Contrats à durée déterminée (en %)

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	4,7	4,4	9,5	9,6	8,0	8,6	8,7	9,0	8,9	10,0	9,3
Classes aisées	2,9	2,4	4,5	4,6	3,3	3,8	3,0	3,3	3,4	3,5	2,9
Classes moyennes	4,3	4,0	8,6	8,9	7,8	8,5	8,5	8,6	8,4	9,5	8,9
<i>Classes moyennes aisées</i>	2,4	2,7	5,3	6,0	4,7	5,3	5,3	5,3	5,4	5,4	5,5
<i>Classes moyennes centrales</i>	5,0	4,2	9,3	9,2	8,6	9,0	9,2	9,3	8,7	10,0	9,2
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	6,8	6,6	13,9	14,5	13,0	13,9	13,4	14,1	14,7	18,4	16,7
Ménages pauvres	11,4	10,6	24,8	24,2	15,1	15,2	17,4	18,2	18,4	23,6	21,2

*Lecture* : au sein des individus en emploi appartenant aux classes moyennes moins aisées 18,4% ont un contrat à durée déterminée en 2019.

*Champ* : ensemble des individus en emploi au sens de l'enquête Emploi.

*Sources* : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.

**Tableau 3b.** Travail à temps partiel (en %)

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	13,7	14,4	16,2	16,9	17,4	17,3	17,2	17,1	16,7	16,6	16,0
Classes aisées	9,2	10,2	12,4	12,7	12,4	12,6	12,0	11,6	11,0	11,4	10,6
Classes moyennes	13,6	14,2	15,3	16,1	16,4	16,3	16,2	16,2	15,7	15,6	15,1
<i>Classes moyennes aisées</i>	10,3	10,8	11,7	12,5	12,4	12,3	12,1	12,0	11,7	11,8	10,7
<i>Classes moyennes centrales</i>	15,3	15,3	16,2	16,5	16,6	16,0	16,3	16,4	15,8	15,8	15,4
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	18,3	20,8	21,9	24,5	26,7	27,0	26,9	25,9	26,3	25,8	26,5
Ménages pauvres	22,2	23,6	31,3	30,3	34,3	34,6	34,6	33,4	33,0	33,6	32,0

*Lecture* : au sein des individus en emploi appartenant aux classes moyennes moins aisées 25,8% ont un contrat à temps partiel en 2019.

*Champ* : ensemble des individus en emploi au sens de l'enquête Emploi.

*Sources* : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.

**Table 3c. Temps partiel involontaire (en %)**

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	2,7	2,3	5,1	4,9	6,9	7,2	7,1	6,8	6,6	6,0	6,0
Classes aisées	0,4	0,4	0,8	1,0	1,6	1,8	1,5	1,2	1,5	1,4	1,1
Classes moyennes	2,6	2,2	4,6	4,5	6,3	6,6	6,5	6,3	6,0	5,4	5,5
<i>Classes moyennes aisées</i>	<i>1,1</i>	<i>0,9</i>	<i>1,7</i>	<i>1,9</i>	<i>2,7</i>	<i>2,8</i>	<i>2,6</i>	<i>2,8</i>	<i>2,6</i>	<i>2,3</i>	<i>2,3</i>
<i>Classes moyennes centrales</i>	<i>2,9</i>	<i>2,4</i>	<i>5,0</i>	<i>4,8</i>	<i>6,5</i>	<i>6,5</i>	<i>6,5</i>	<i>6,4</i>	<i>6,0</i>	<i>5,6</i>	<i>5,8</i>
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	<i>5,6</i>	<i>5,1</i>	<i>10,4</i>	<i>10,7</i>	<i>15,1</i>	<i>16,5</i>	<i>16,5</i>	<i>14,9</i>	<i>14,7</i>	<i>13,2</i>	<i>13,9</i>
Ménages pauvres	6,8	5,7	16,3	14,3	20,1	20,4	20,7	19,0	18,8	17,4	16,7

*Lecture* : au sein des individus en emploi appartenant aux classes moyennes moins aisées 13,2% ont un contrat à temps partiel involontaire en 2019.

*Champ* : ensemble des individus en emploi au sens de l'enquête Emploi.

*Sources* : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.

## 5- La géographie des classes moyennes

La question du lieu d'habitation des classes moyennes constitue une clé de lecture des inégalités sociales et spatiales (Courtioux, 2023). Pour illustrer ce point et son évolution au cours du temps, nous utilisons ici les variables détaillant la tranche d'unité urbaine dans laquelle habite le ménage enquêté<sup>13</sup>. Les tableaux suivants détaillent la répartition des personnes selon leur classe de revenu dans Paris et sa banlieue (Tableau 4a), dans les villes de plus de 200 000 habitants hors Paris et sa banlieue (Tableau 4b), dans les villes moyennes c'est-à-dire ayant entre 50 000 et 200 000 habitants (Tableau 4c), dans les petites villes (Tableau 4d) et dans les communes rurales (Tableau 4e). Cette analyse montre que le segment le moins favorisé des classes moyennes est surreprésenté sur toute la période dans les petites villes (villes de moins de 50 000 habitants) et surreprésenté dans les villes moyennes (entre 50 000 et 200 000 habitants) au moins depuis les années 2000. Si la surreprésentation dans les communes rural du segment le moins favorisé de la classe moyenne est assez visible en début de période, elle apparait beaucoup moins clairement sur la période 2014-2020.

<sup>13</sup> Pour identifier la *tranche d'unité urbaine*, on utilise la variable TU90 pour les années 1996 et 2001, la variable TU99 pour l'année 2007, la variable TU10 pour 2011 et la variable TUU2010 pour les années 2014-2020 – ERF (1996, 2001), ERF (2007, 2011, 2014-2020).

**Table 4a. Personnes vivant à Paris ou dans sa banlieue (en %)**

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	16,9	16,4	15,5	16,0	15,0	15,2	15,5	15,6	15,7	15,8	16,2
Classes aisées	36,3	33,1	31,2	31,8	27,6	28,6	30,6	31,2	32,0	32,5	33,4
Classes moyennes	15,7	15,2	14,2	14,2	13,9	13,9	14,0	14,0	14,2	14,4	14,6
<i>Classes moyennes aisées</i>	23,3	21,5	18,8	18,2	18,4	18,2	17,6	18,1	18,4	19,3	19,6
<i>Classes moyennes centrales</i>	12,1	12,5	11,9	12,2	11,7	11,6	12,0	11,8	11,9	11,7	11,6
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	9,9	10,0	11,3	11,6	11,0	11,3	12,2	11,4	11,9	11,7	12,1
Ménages pauvres	10,6	11,0	12,6	14,9	13,5	13,9	14,2	15,1	14,0	14,2	16,1

*Lecture* : 11,7% des individus appartenant aux classes moyennes moins aisées vivent à Paris ou sa banlieue en 2019.

*Champ* : ensemble des individus.

*Sources* : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.

**Table 4b. Personnes vivant dans une ville de plus de 200 000 habitants (hors Paris et sa banlieue, en %)**

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	21,1	21,2	22,4	26,0	26,0	25,7	25,5	25,6	26,3	25,9	23,3
Classes aisées	19,4	21,0	21,4	24,7	26,1	25,0	24,5	24,0	25,3	26,5	22,3
Classes moyennes	20,9	20,6	21,5	25,2	24,9	24,7	24,4	24,6	25,1	24,7	22,5
<i>Classes moyennes aisées</i>	21,2	21,0	21,4	26,7	25,5	25,6	24,9	25,0	25,5	25,5	22,7
<i>Classes moyennes centrales</i>	21,4	20,6	21,4	24,4	23,8	23,5	23,5	23,5	23,9	23,5	22,1
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	19,3	19,9	22,0	24,4	26,5	25,7	25,4	26,4	27,3	25,9	23,0
Ménages pauvres	23,9	24,8	28,7	31,6	32,4	32,9	33,1	33,0	33,7	32,6	28,7

*Lecture* : 25,9% des individus appartenant aux classes moyennes moins aisées vivent dans une ville de plus de 200 000 habitants en 2019.

*Champ* : ensemble des individus.

*Sources* : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.

**Table 4c. Personnes vivant dans une ville entre 50 000 et 200 000 habitants (en %)**

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	14,2	12,8	12,3	11,8	12,0	11,8	11,9	11,7	11,7	11,6	13,5
Classes aisées	12,4	11,0	10,9	9,3	9,9	11,1	9,8	10,8	10,5	9,0	12,5
Classes moyennes	14,3	12,8	12,2	11,6	12,0	11,5	11,8	11,6	11,5	11,5	13,3
<i>Classes moyennes aisées</i>	14,1	12,7	11,4	10,3	11,4	10,6	10,8	10,4	10,6	10,3	12,0
<i>Classes moyennes centrales</i>	14,6	12,7	12,3	11,7	11,8	11,5	12,0	11,8	11,7	11,8	13,6
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	14,1	13,2	13,4	13,6	13,5	13,4	13,1	13,0	12,6	13,1	15,0
Ménages pauvres	14,9	14,0	14,1	14,3	13,2	14,3	14,4	13,1	13,4	14,1	15,3

*Lecture* : 13,1% des individus appartenant aux classes moyennes moins aisées vivent dans une ville entre 50 000 et 200 000 habitants en 2019.

*Champ* : ensemble des individus.

*Sources* : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.

**Table 4d. Personnes vivant dans une petite ville (en %)**

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	22,5	23,1	23,9	22,4	23,0	23,3	22,8	23,1	22,4	23,0	24,3
Classes aisées	16,5	16,0	19,0	17,5	18,1	17,6	17,5	17,0	15,3	14,9	17,1
Classes moyennes	23,3	24,0	24,9	23,3	23,7	24,3	23,8	24,1	23,4	24,0	25,4
<i>Classes moyennes aisées</i>	19,9	20,7	23,1	20,9	21,2	21,8	22,1	22,4	21,9	21,7	23,3
<i>Classes moyennes centrales</i>	24,9	25,6	26,1	24,7	25,0	25,6	24,7	25,0	24,3	25,0	26,3
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	26,1	26,3	25,3	24,6	25,1	25,6	24,6	25,1	23,9	26,0	27,3
Ménages pauvres	21,9	23,0	21,0	20,7	21,7	21,0	20,3	21,0	21,4	22,0	21,9

Lecture : 26% des individus appartenant aux classes moyennes moins aisées vivent dans une petite ville en 2019.

Champ : ensemble des individus.

Sources : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.

**Table 4e. Personnes vivant dans une commune rurale (en %)**

Classes de revenus	1996	2001	2007	2011	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ensemble	25,2	26,6	25,9	23,9	24,1	24,0	24,3	24,0	23,9	23,6	22,8
Classes aisées	15,4	18,8	17,5	16,7	18,3	17,6	17,5	17,0	16,9	17,1	14,7
Classes moyennes	25,7	27,4	27,2	25,7	25,4	25,7	26,0	25,8	25,8	25,4	24,3
<i>Classes moyennes aisées</i>	21,6	24,1	25,3	23,9	23,5	23,9	24,6	24,1	23,6	23,2	22,4
<i>Classes moyennes centrales</i>	27,0	28,6	28,3	27,0	27,6	27,8	27,7	27,9	28,2	28,0	26,5
<i>Classes moyennes moins aisées</i>	30,6	30,6	27,9	25,8	23,9	24,1	24,7	24,0	24,2	23,3	22,5
Ménages pauvres	28,8	27,1	23,6	18,5	19,3	17,9	18,1	17,8	17,5	17,1	18,0

Lecture : 23,3% des individus appartenant aux classes moyennes moins aisées vivent dans une commune rurale en 2019.

Champ : ensemble des individus.

Sources : Enquête Revenus Fiscaux (1996, 2001), Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux 2007-2020 (Insee) - Calculs de l'auteur.

## 6-Références

Atkinson T., Brandolini A. (2011), *On the identification of the 'middle class'* (ECINEQ Working Paper No. 2011-217), Society for the Study of Economic Inequality

Chauvel L. (2006), *Les classes moyennes à la dérive*, République des Idées, Le Seuil.

Collectif (2023), *Que sait-on du travail ?*, Presses de SciencesPo.

Courtioux P. (2023), « Ce que le marché du travail fait aux classes moyennes », *Que sait-on du travail ?*, Presses de SciencesPo, p. 53-64.

Courtioux P., Erhel C., (2016), « Transformation in the world of work and middle class: the French experience in Vaughan-Whitehead D. (ed.), *Europe's disappearing middle class? Evidence from the world of work*, Edward Elgar, p.160-197.

Courtioux P., Erhel C., Vaughan-Whitehead D. (2016), « Les classes moyennes en Europe et en France au sortir de la crise », *Document de travail du CES*, 2017.29, Centre d'Economie de la Sorbonne.

Courtioux P., Erhel C., Vaughan-Whitehead D. (2020), « Les classes moyennes en Europe au sortir de la crise de 2008 », *Economies et Sociétés*, série « Socio-économie du travail », 2020 (1), 7, p. 15-62.

Enquête Revenus Fiscaux (ERF)-1996, INSEE (producteur), ADISP (Diffuseur), doi: 10.13144/lil-0856.

Enquête Revenus Fiscaux (ERF)-2001, INSEE (producteur), ADISP (Diffuseur), doi: 10.13144/lil-861

Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS)-2007, INSEE (producteur), ADISP (Diffuseur), doi: 10.13144/lil-0769.

Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS)-2011, INSEE (producteur), ADISP (Diffuseur), doi: 10.13144/lil-0840

Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS)-2014, INSEE (producteur), ADISP (Diffuseur), doi: doi: 10.13144/lil-1177.

Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS)-2015, INSEE (producteur), ADISP (Diffuseur), doi: 10.13144/lil-1344.

Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS)-2016, INSEE (producteur), ADISP (Diffuseur), doi: 10.13144/lil-1345.

Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS)-2017, INSEE (producteur), ADISP (Diffuseur), doi: 10.13144/lil-1375.

Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS)-2018, INSEE (producteur), ADISP (Diffuseur), doi: 10.13144/lil-1440

Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS)-2019, INSEE (producteur), ADISP (Diffuseur), doi: 19.13144/lil-1519.

Enquête Revenus Fiscaux et Sociaux (ERFS)-2020, INSEE (producteur), ADISP (Diffuseur), doi: 10.13144/lil-1587.

Garnero M., Guillaneuf J. (2022), « En 2020, une mesure de la pauvreté compliquée par la crise sanitaire », Insee Analyses, n°77, octobre.

Goux D., Maurin E. (2012), *Les nouvelles classes moyennes*, République des Idées, Le Seuil.

Insee (2022), *France Portrait Social*, édition 2022, Insee.

Vaughan-Whitehead D. (ed.) (2016), *Europe's disappearing middle class? Evidence from the world of work*, Edward Elgar.



## 7-Annexes

**Tableau A1.** Classes de revenus : estimation des seuils de revenu disponible, selon la configuration familiale (en € 2022)

Configuration familiale du ménage	Seuil de pauvreté monétaire	Seuil de sortie des classes moyennes moins aisées	Seuil de sortie des classes moyennes centrales	Seuil de sortie des classes moyennes aisées	Nombre d'unités de consommation
Personne seule	14 497	19 329	28 993	48 322	1,0
Couple sans enfant	21 745	28 993	43 490	72 483	1,5
Famille monoparentale, 1 enfant*	18 846	25 127	37 691	62 819	1,3
Couple avec 1 enfant*	26 094	34 792	52 188	86 980	1,8
Couple, 2 enfants*	30 443	40 590	60 886	101 476	2,1
Couple, 2 enfants**	36 242	48 322	72 483	120 805	2,5

*Lecture* : Pour appartenir aux classes moyennes (classes moyennes aisées, centrales ou moins aisées) un couple avec 2 enfants\*\* doit avoir un revenu disponible compris entre 36 242 € et 120 805 €.

*Note* : (\*) enfant de moins de 14 ans, (\*\*) enfant de plus de 14 ans.

*Sources* : Insee (2022), Indice des prix à la consommation (Insee.fr) – Calculs de l'auteur.

**Tableau A2. Les regroupements de professions et catégories professionnelles**

Regroupements opérés pour l'analyse		Modalité de la variable CSE des ERF (1996, 2001) et ERFS (2007-2020)
Cadres		31 Professions libérales 33 Cadres de la fonction publique 34 Professeurs, professions scientifiques 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles 37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises
Professions "moyennes"	Artisans, commerçants	21 Artisans 22 Commerçants et assimilés
	Professions intermédiaires	42 Instituteurs et assimilés 43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social 44 Clergé, religieux 45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique 46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises 47 Techniciens 48 Contremaîtres, agents de maîtrise
Employés		52 Employés civils et agents de service de la fonction publique 53 Policiers et militaires 54 Employés administratifs d'entreprise 55 Employés de commerce 56 Personnels des services directs aux particuliers
Ouvriers		62 Ouvriers qualifiés de type industriel 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal 64 Chauffeurs 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal 69 Ouvriers agricoles
Autres PCS		10 Agriculteurs 11 Agriculteurs sur petite exploitation 12 Agriculteurs sur moyenne exploitation 13 Agriculteurs sur grande exploitation 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé

Source : l'auteur.